



A l'attention des adhérents de l'ASBCP

Association des Sections Britanniques de
Chabanne et Pissarro

Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle

**Samedi 28 septembre 2019, 10h au lycée Pissarro
(amphithéâtre Charb / 1 rue Henri Matisse à Pontoise)**

Présents/Pouvoirs : voir feuille d'émargement en PJ

Début de l'AG à 10h15

Ordre du jour :

→ Présentation du rapport moral pour l'année scolaire 2018 / 2019 par la présidente

→ Présentation et vote du bilan financier : rapport financier voté à l'unanimité

Rapport présenté en PJ

→ Présentation et vote du rapport d'activités : rapport d'activités voté à l'unanimité

Rapport présenté en PJ

→ Questions diverses :

- Montant de l'adhésion pour les familles des élèves de la SIB l'école élémentaire de l'Hermitage (Pontoise)

Après différentes propositions émanant du conseil d'administration, l'Assemblée a débattu sur l'intérêt d'avoir des montants de cotisation d'adhésion différents selon le lieu de scolarisation des élèves. Les adhérents ont dans leur majorité estimé deux risques si un tel choix était fait :

- l'attente d'un retour sur investissement de certains adhérents, démarche contraire au fondement même de l'engagement associatif, basé sur la solidarité et l'entraide, puisque l'adhésion à une association ne peut être une démarche consumériste.

- un engagement, de la part de l'association vis-à-vis des élèves de l'école élémentaire, qui soit moindre, « low cost »

L'assemblée a voté à l'unanimité contre cette proposition et ont souhaité que le montant de l'adhésion soit identique pour tous (100€ pour 1 enfant en SIB, 150€ pour en enfants en SIB, 200 € pour enfants et + en SIB).

- Modification du nom de l'association suite à la création la section internationale britannique à l'école élémentaire de l'Hermitage (Pontoise)

Différentes propositions ont été soumises à l'assemblée qui a validé le changement de nom et retenu :

Association des Sections Britanniques de Pontoise.

Les démarches administratives seront faites très rapidement.

- Autres questions

Des questions ont été posées sur la constitution de l'actuel conseil d'administration, et sur le mode de fonctionnement de l'association.

→ Élection aux sièges vacants restant à pourvoir au conseil d'administration (mandat de 3 ans)

4 sièges étaient à pourvoir, 4 personnes se sont portées candidates et ont été élues de fait :

- Floriane Rivière (Roxane, 6^e)
- Aurélie Brassart (Nina 6^e)
- Christophe Joseph (Justine, 6^e)
- Joël Chassagne (Valentine, CP)

Fin de l'AG à 11h30.

CR fait le 28/9/2019 par C. Lécuyer, Présidente.